

**COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 AOUT 2017
N°75/2017**

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT LE VINGT-HUIT AOUT

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 18 août 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. NIVON Jacques, Maire.

PRESENTS : M. Mmes NIVON J., CAILLAT G., CATTANI J.L., CERONI J., CHABANY S., CHAIB J., DIBON C., DIETRICH F., GALLEGO G., MANTONNIER D., MENDEZ M., MILET F., MILLET G., RIOU M., SANCHEZ D., VITINGER A., ZABONI S.

PROCURATION : HAMEL E. à GALLEGO G., ZANNI B. à CHABANY S.

EXCUSES : BARET E., LEGROS N.

ABSENTE : KOENIG S.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Fabienne MILET est nommée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

ACCUEIL D'UNE STAGIAIRE ET GRATIFICATION MINIMALE

Le Maire informe le Conseil Municipal que sur proposition de la commission médiathèque et de la commission du personnel, une gratification est sollicitée au profit de Madame Laëtitia VOLPE dans le cadre d'un stage d'étudiant en DUT information-communication : métiers du livre et du patrimoine effectué au sein de la médiathèque de la commune. Il a été demandé à Madame VOLPE de travailler sur la réorganisation du fonds documentaire et de faire des propositions d'organisation des collections. Suite à des recherches, elle a présenté divers scénarii puis procédé à la réimplantation physique des collections et créé un outil de classification propre à la médiathèque (stage de deux mois, 1 semaine, 4 jours).

Le Maire propose qu'une gratification de 1 000 € soit accordée à Madame Laëtitia VOLPE compte-tenu de l'implication et de la qualité du travail effectué.

LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

DECIDE que Madame Laëtitia VOLPE percevra une gratification de 1 000 €.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

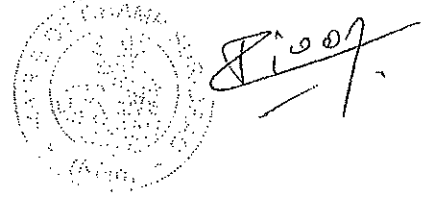
Pour copie conforme,

CHAMP sur DRAC le 29 août 2017.

Envoyé en préfecture le 06/09/2017
Reçu en préfecture le 06/09/2017
Affiché le 1.9.2017
ID : 038-213800717-20170828-D170828_15-DE

Le Maire,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture
et de sa publication ou notification.

The image shows a circular official stamp of the Mayor of Champ-sur-Oise. The stamp contains the text "MAIRIE DE CHAMP-SUR-OISE" and "(1884)". To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink.The image shows a circular official stamp of the Mayor of Champ-sur-Oise. The stamp contains the text "MAIRIE DE CHAMP-SUR-OISE" and "(1884)". To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink.